

Noyon, le 29 Mars 2017



Para-Club les Ailes du Noyonnais

Correspondant :

M. HENIQUE Marcel

Courriel : [marcel.henique@free.fr](mailto:marcel.henique@free.fr)

Tél : 06 12 13 78 98

**PROCE VERBAL**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Fin de saison 2016**  
**Dimanche 5 mars 2017 – 10h30**  
**Chalet club – Aérodrome**  
**Frétoy le Château**

**10h15** : Accueil et vérification des pouvoirs.

Membres élus présents :

- Manuel DA SILVA,
- Marcel HENIQUE,
- Paul-Valéry GAILLIOT,
- Claude MEVIS,
- Loïc PADIEU,
- Cyrill PADIEU,
- François RAOULT,
- Eric TRUTET.

Membres élus excusés :

- Gérard BALAGUER,
- Léa NEVACHE,
- Claudine TROMBETTA,
- Nicolas CAULIER,
- Sébastien SIKORSKI,
- Lionel VRINAT,
- Gilles WYART.

Invités :

1. Présents :

M. Frédéric PRAQUIN, élu Mairie de Noyon, responsable des activités sportives.

M. Alain ROLLET, Président du Comité Départemental de Parachutisme de l'Oise.

M. Claude THIRY, Vice-président de l'école para EICEPS

2. Excusés :

M. René AVRIL, Contrôleur aux comptes PCAN.

3. Absente :

Mme Ludivine HERPIN, Présidente ligue de Picardie ( ?).

4. Membres de l'association présents :

Liste jointe en annexe finale.



**Para-Club les Ailes du Noyonnais**

Président : M. DA SILVA Manuel - 19, rue Belle-Anne

60138 Chiry-Ourscamp - Tél : 06 13 28 88 97

Courriel : [paraclub.noyon@gmail.com](mailto:paraclub.noyon@gmail.com) - Internet : [www.pcan.fr](http://www.pcan.fr)

RNA : n°W603000630 - Siret n° 449 190 099 00019 - APE n° 9312 Z

Agréments : DDJS n°99-60 74 - APS n° 06011ET0234 - FFP n°60 19

Siège social : Hôtel de Ville - Bureau des Sports - 60400 Noyon Cedex

IBAN : FR76 1562 9026 6400 0201 7980 146 - BIC : CMCIFR2A



**10h30** : Ouverture de l'AGO par le président Manuel DA SILVA.

Le président remercie les personnes présentes et excuse des personnes absentes.

In Memoriam. Une minute de silence est demandée pour nos amis parachutistes décédés cette année.

**1. Lecture du PV d'AGO 2016 par le secrétaire de séance Marcel HENIQUE.**

Pas d'observations.

Joint en annexe 1

Approbation à l'unanimité

**2. Rapport moral 2016 par le président Manuel DA SILVA.**

Joint en annexe 2

Approbation à l'unanimité

**3. Compte rendu d'activité 2016 par Marcel HENIQUE.**

**31. Licenciés.** Avec un total de 232 licenciés, dont 37 féminines et 195 hommes.

**32. Pratique pour tous.**

Sur l'année, un total de 78 qualifications/brevets obtenus, dont 4 Initiateurs Fédéraux et 1 Moniteur Fédéral stagiaire.

**33. Compétitions :**

. Equipe PA =	Circuit Coupe de France	= 5 <sup>ème</sup>	au classement général.
	Championnat de France	= 8 <sup>ème</sup>	
. Equipe FF =	Circuit Coupe de France	= 3 <sup>ème</sup>	au classement général.
	Championnat de France	= 4 <sup>ème</sup>	
. Equipe VR en N2 =	Coupe de France	= 5 <sup>ème</sup>	au classement général.

Le président félicite nos équipes pour leurs excellentes performances.

**34. Handisport :**

Mlle Hayette DJENNANE, 25 ans, après s'être classée 1<sup>ère</sup> l'année dernière au championnat de France de parachutisme handisport à VICHY, renouvelle son podium en terminant 1<sup>ère</sup> et renouvelle son titre de Championne de France 2016 de parachutisme handisport, dans la catégorie Voltige en tandem.

Hayette nous a fait part de son souhait de changer de club afin de se rapprocher de son domicile en région parisienne.

**35. Parc parachutes club :**

13 voiles principales.

05 voiles de secours.

08 systèmes de sécurité.

07 sac-harnais.

Détails joint en annexe 3

Approbation à l'unanimité

**36. Site Internet** du club [www.pcan.fr](http://www.pcan.fr).

Site suivi par Sébastien SIKORSKI. Les comptes-rendus de stages et de compétitions avec photos sont toujours les bienvenus.

**4. Présentation des aides et des activités 2017 par le président.**

**41.** Les instances de tutelles sont remerciées pour les aides obtenues sur l'année 2016.

**42.** Les aides aux locations de parachutes d'un montant de 160 € maxi par personne, jusqu'à épuisement de notre crédit location de 4 500 € sur notre école, sont reconduites et adoptées à l'unanimité.

**43.** Les aides aux propriétaires de leurs parachutes, pratiquants sur notre école, sont reconduites à 100 € maxi, est adoptés à l'unanimité.

**44.** Suite à l'annonce d'une diminution des aides financières du CNDS et l'absence d'aide du Conseil Départemental, les aides aux qualifications/brevets sont réactualisées à la baisse.

. Ces bourses de 50 € sont cumulables si obtention de plusieurs brevets dans l'année.

. Qualifications retenues : B + B1 + B2 + B3 + B4 + B5 sur Frétoy : 50 €/brevet.

. Qualifications non retenues : BPA + C + D + WS, ainsi que les brevets intermédiaires (Bi)

**45.** Aides aux féminines et aux jeunes de moins de 25 ans, sont accessibles dès l'obtention du premier brevet école « A ». Adoptées à la majorité. Bourse de 50 €.

46. La convention d'entraide, entre notre école et le club, est reconduite par tacite reconduction (achat de matériel et bourse de fidélisation pour les pratiquants sur notre école), adoptée à l'unanimité.

47. Les aides aux équipes de compétitions sont reconduites également.

Ces aides s'ajoutent aux aides des autres instances (Ligue et Comité)

Obligations aux équipes de participer dans sa discipline :

Circuit de la Coupe de France + Championnat de France.

+ Championnat de Picardie + Challenge de PA de l'Oise.

Détails des aides club mis en affichage et joints en annexe 4      Approbation à l'unanimité

#### 5. Mission de contrôle comptabilité.

En l'absence de notre Contrôleur aux comptes René AVRIL, retenu en province, le président fait part de la mission de contrôle.

Joint en annexe 5

Approbation à l'unanimité

René AVRIL est reconduit pour l'année prochaine.

#### Bilan financier 2016.

Le bilan annuel 2016 est présenté par le président.

Bilan final 163 087 €, dont 51 660 € de dons au profit d'aide spécifique à la compétition.

NB : Grâce à nos mécènes, nous sommes en positif, mais en comptabilité réelle à - 3 043 €.

Joint en annexe 6

Approbation à l'unanimité

#### 6. Budget prévisionnel 2017.

Le budget prévisionnel 2017 est présenté par le président.

Prévisionnel de 127 810 € (suite diminution des subventions et diminution des dons)

Joint en annexe 7

Approbation à l'unanimité

#### 7. Cotisation au club pour l'année 2018.

La cotisation annuelle est maintenue à 35 €.

Approbation à l'unanimité

#### 8. Election à l'Instance Dirigeante Compétente de l'association (Comité Directeur).

16 candidats pour 15 postes à pouvoir. Après un vote à bulletins cachés :

1. Sont élus :

BALAGUER Gérard, DA SILVA Manuel, GAILLIOT Paul-Valéry, GRIELL Florian, HENIQUE Marcel, LAUDE Laurent, MEVIS Claude (féminine), MICHEL Grégory, PADIEU Cyrill, PADIEU Loïc, SIKORSKI Sébastien, TROMBETTA Claudine (féminine), TRUTET Eric, VRINAT Lionel et WIART Gilles.

2. Non élu :

CAULIER Nicolas.

Constitution du nouveau Bureau du Comité Directeur :

Président : DA SILVA Manuel – Président Délégué : HENIQUE Marcel – Vice-président :

TRUTET Eric – Secrétaire Général : MICHEL Grégory, Trésorier : BALAGUER Gérard.

Liste détaillée du nouveau comité directeur jointe en annexe 8

#### 9. Questions diverses.

. Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Manuel DA SILVA remercie les participants et clôture la réunion à 12h30.

. Il invite les présents à une petite collation amicale sur place.

Le Secrétaire de séance  
Marcel HENIQUE



Le Président  
Manuel DA SILVA

